



Justificatifs pour non versements des salaires

Par **luanque**, le **27/08/2018** à **18:22**

Bonjour, rn
je suis assistante maternelle, et un de mes employeurs ne veut/peut pas me régler mes derniers salaires de fin de contrat. Je souhaite saisir les prud'hommes pour réclamer mon dû. rn
Quelles pièces justificatives puis je fournir pour prouver qu'il ne m'a pas réglé mes salaires ? j'ai juste une attestation de sa part comme quoi il devait me régler fin août alors que le contrat se terminait début juillet, mais au final il refuse de payer.rn
Qui pourrait m'aider dans mes démarches ?rn
faut il se faire accompagner ?rn
merci d'avance pour votre aide

Par **Visiteur**, le **27/08/2018** à **19:07**

Bjr
Aucun, sauf vos dernières fiches de paie.

Par **morobar**, le **28/08/2018** à **08:11**

Bonjour,rn
C'est oublier le code civil en son article 1353:rn
==rn
Celui qui réclame l'exécution d'une obligation doit la prouver.rn
Réciproquement, celui qui se prétend libéré doit justifier le paiement ou le fait qui a produit l'extinction de son obligation.rn
==rn
L'employeur doit donc prouver avoir payé le salarié.